

Compagnie :

Unité :

BT

C.U. 04367 - PV 00107/94

PROCES - VERBAL

DE

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE

N° PIECE

01

N° FEUILLET

1

ANALYSE ET REFERENCES :

OBJET : Observations d'un phénomène aérospatial non identifié le 18 mars 1994 vers 20H30.

REFERENCES : B.E 25400 DEF/Gend/O.E/D.O/ Rens du 28 septembre 1992 (Class : 55.03) et C.M 32600 du 8 novembre 1985.

Nous soussigné : gendarme M D , en résidence à

Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

secondé par le gendarme C M , en résidence à ,

PREAMBULE

Le dix-huit mars mil neuf cent quatre vingt quatorze, à vingt et un heure et cinq minutes en service de surveillance générale nous sommes contacté par le Centre Opérationnel Gendarmerie (C.O.G) de afin de nous rendre derrière la Montagne car des témoins ont vu un phénomène aérospatial non identifié s'écraser derrière cette montagne.

Ne pouvant accéder directement derrière la montagne située sur la commune de , nous suivons l'itinéraire , Col pendant environ 1 heure nos recherches demeurent négatives, nous n'avons rien aperçu. Sur l'itinéraire le Commandant de Compagnie a été vu, ce dernier n'a rien trouvé non plus. Un compte rendu de recherches négatives a été fait au C.O.G.

ENQUETE

Le dix neuf mars mil neuf cent quatre vingt quatorze à neuf heures et quinze minutes nous procédons à l'audition de Mr S , A employé municipal à qui a été témoin de ce phénomène aérospatial non identifié. (C.F Pièce N°2) Ce dernier nous dit avoir vu une boule lumineuse de couleur vert clair qui fusait dans le ciel sans laisser de traces derrière elle et puis s'être écrasée derrière la montagne du Cousson en laissant une grosse auréole de la même couleur.

Le vingt et un mars mil neuf cent quatre vingt quatorze à neuf heures et vingt quatre minutes nous procédons à l'audition d'un deuxième témoin Mr R , L chauffeur livreur à qui a vu le phénomène aérospatial. (C.F Pièce N°3). Cette personne confirme les dires du premier témoin.

Nous avons rendu compte des Faits au C.O.G et à notre Commandant de Compagnie par Message 29/2 Mess en date du dix neuf mars mil neuf cent quatre vingt quatorze.

L'enquêteur

1 M. le préfet à

Date de clôture

Transmis 1994

21/03/1994

1 Général Commandant la Région Aérienne

2 Direction de la Gendarmerie bureau Défense Opération

1 Archives

Signature

Compagnie :

Unité :

BT

PROCES - VERBAL

DE

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE

N° PIÈCE

N° FEUILLET

C.U. 04367 - PV 00107/94

01

2

CLOTURE

Les témoins entendus dans cette enquête sont des personnes dignes de confiance.

Les services aériens ont été prévenu le jour même aucun avion n'était manquant.

Il s'agit d'un phénomène aérospatial non identifié.

Fait et clos à
Les Enquêteurs.

le 21 mars 1994

1
UNITÉ
Brigade

PROCÈS-VERBAL (N° ANNÉE)
PV N° 107/1994

N° PIÈCE 2
N° FEUILLET 1

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

95337700

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)
ce jour, dix neuf mars mil neuf cent quatre vingt quatorze, à neuf heures quinze

nous soussigné(s) L. G Gendarme Agent de Police Judiciaire affecté à la
Compagnie de , en résidence à la brigade de
20 - 21-1 et 75..... du code de procédure pénale,

vu les articles

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

S A

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

M /

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

FILIAISON

← DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS →

SITUATION DE FAMILLE

marié

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

demeurant

de nat. française

employé municipal qui nous déclare:-----

"Hier soir, 18 mars 1994, vers 20 heures 30, je me trouvais dans mon-
véhicule stationné rue à l'entrée de D . J'étais seul dans le
véhicule.-----

Tout à coup, mon attention a été attirée par une boule lumineuse de couleur
vert clair qui fusait dans le ciel. J'ai situé cet objet se dirigeant vers-
, puis il a disparu. Au moment où il est passé derrière cette-----

montagne, j'ai vu une grosse auréole de la même couleur, ce qui m'a fait---
penser qu'il s'était écrasé.-----

Cet objet ressemblait à une boule de 15 centimètres de diamètre environ,---
et très lumineux. Je ne me rappelle pas avoir vu de traces derrière lui.---

Au début, j'ai cru que j'avais peut-être rêvé, mais quand je suis rentré---
à mon domicile, mon fils avait vu la même chose. -----

C'est la couleur de cette boule qui m'a fait penser que ce n'était pas une-
étoile filante ou un météorite. De plus, c'était bien plus gros. -----

C'est tout ce que je peux vous dire sur ces faits".-----

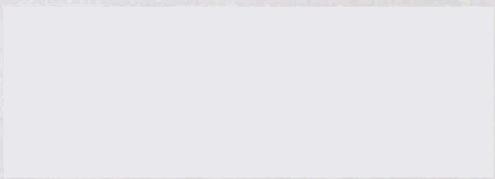
A le dix neuf mars mil neuf cent quatre vingt quatorze à neuf heures-
trente.-----

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration
ci-dessus. J'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y -----
retrancher.

La personne entendue.

L'A.P.J.

A signé au carnet de
déclaration.



Compagnie :

PROCES - VERBAL
DE
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

Unité :
BT-----
AUDITION

C.U. 04367 - PV 00107/94

N° PIÈCE N° FEUILLET

03 1

Nous soussigné : gendarme M D , en résidence à ,
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:

R L , 25 ans,
né le FRANCE,
demeurant

concubinage, Chauffeur livreur, nationalité française,

qui déclare le vingt et un mars mil neuf cent quatre vingt quatorze
à neuf heures et vingt quatre minutes:"-----
Vendredi 18 mars 1994 vers 20H20 j'ai vu dans le ciel une lumière brillante qui
formait une boule de couleur jaune clair. Sur le coup j'ai cru que c'était un
reflet dans la vitre par une lampe électrique, je me suis déplacé jusqu'à la
fenêtre j'ai vu cette boule descendre sur la gauche de la montagne
en se trouvant face à elle. J'ai eu l'impression que la boule c'est écrasée
derrière la montagne en dégageant une lueur assez importante environ 5 fois le
diamètre de la boule. Je précise que cette boule ne laissait aucune trace dans
le ciel derrière elle. Lorsque j'ai vu la boule s'écraser derrière la montagne
je suis sorti sur le balcon pour vérifier si un feu ne s'était pas
déclenché. Je n'ai rien vu j'ai alors téléphoné à la Gendarmerie pour leur
expliquer ce que j'avais vu. Le phénomène a duré au total environ 2 ou 3 secondes.
C'est tout ce que je peux vous dire sur ces faits.....

A , le vingt et un mars mil neuf cent quatre vingt quatorze, à 09H40
Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-
dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."
La personne entendue L'enquêteur